

**DELIBERATION****COMMUNE DE MARCILLY LE CHATEL,**

**Présents : GOUBY Thierry, DERUE MOLLE Odile, FORAISON Jacques, BOURSIER Adeline, DUCHEZ Stéphane, JOUIN Nicolas, SEFERIAN Sandrine, MASSACRIER Marie-Claude, GIBERT Marie-Anne, GRANGE Jean François, COHAS Régine,**

**Pouvoirs : ROCHIGNEUX Didier pouvoir donné à O. MOLLE, COMBE Emilie pouvoir donné à R. COHAS, DELHOMME Baptiste pouvoir donné à T. GOUBY**

**Absents : GARIN Maximilien**

**Secrétaire de séance : Odile MOLLE**

**Objet : Dossier de demandes de subventions**

Monsieur le Maire rappelle, aux membres du Conseil, le dossier de travaux sur la commune pour 2025, concernant la rénovation et extension de la salle polyvalente. Ce projet s'élève à un montant global de 1 055 051 € HT.

Monsieur le maire propose de solliciter les organismes suivants pour le financement :

- Etat : DETR à hauteur de 23.69 % soit 250 000€ HT
- Région : à hauteur de 9.47 % soit 100 000 € HT
- Département : enveloppe Territorialisée à hauteur de 14.20 % soit 150 000 € HT
- Loire Forez Agglomération enveloppe 3 : à hauteur de 4.73 % soit 50 000 € HT
- Loire Forez Agglomération enveloppe 2 : à hauteur de 1.30 % soit 13 735 € HT
- SIEL : à hauteur de 4.73 % soit 50 000 € HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'inscrire ces dépenses pour un montant de 1 055 051 € HT au budget général 2025-section investissement - compte 2313
- Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour instruire, signer et déposer les dossiers de demandes d'aides auprès des divers organismes.

**Ont signé au registre tous les membres présents.**

**Copie certifiée conforme**

**Fait à MARCILLY LE CHATEL,  
le 18 décembre 2024**

**Le Maire  
Thierry GOUBY**

Le secrétaire de séance  
Odile MOLLE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201345-20241218-2024-033-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2024